

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mairie commence les travaux de mise en accessibilité

Conformément à un engagement fort que j'ai pris envers les Duclairois et tout particulièrement les personnes confrontées à des difficultés d'accessibilité, les travaux de mise en accessibilité de la Mairie de Duclair débuteront le 27 septembre 2015 et s'achèveront d'ici un an.

Cette démarche inscrit la Ville de Duclair dans le dispositif de l'AdaP (l'Agenda d'Accessibilité Programmée), une procédure mise en place pour résorber le retard pris par la France dans la mise en accessibilité de ses bâtiments.

En effet, à compter du 27 septembre les services municipaux, les établissements de santé, les cabinets et autres ERP (établissement recevant du public) devront avoir déposé leur dossier concernant la mise en œuvre de l'Ad'AP. Une fois ce dossier déposé les établissements auront de 3 à 6 ans (en fonction de leur situation) pour effectuer les travaux.

Duclair s'inscrit donc tout naturellement dans cette démarche de réaménagement et de mise en accessibilité, un coût financier pour la ville mais un coût nécessaire pour accueillir dans les meilleures conditions tout le public. A titre d'exemple, je suis régulièrement marqué, à l'occasion des mariages, de voir des personnes en fauteuil roulant attendre au rez-de-chaussée de la Mairie alors que toute leur famille est en salle du Conseil au deuxième étage.

Le premier coup de pioche sera dédié à l'ouvrage de l'ascenseur. Il se situera dans l'angle du théâtre et de la Mairie et donnera un accès direct à la salle de réunion du conseil municipal et au théâtre. Pendant ces travaux, l'accueil de la Mairie s'effectuera à droite de l'entrée habituelle, côté de la Maison des Associations. L'accueil de la Mairie sera aussi fermé pour cause de déménagement des services à 15h le vendredi 24 septembre, veille du début des travaux. Nous espérons que ces désagréments passagers n'entacheront en rien les services de la Mairie.

Jean Delalandre



Maire de Duclair